ACN – Commission Santé Mentale et Psychiatrie Infirmières des Association Francophone Spécialisées en santé mentale et psychiatrie ABSIM - Association Belge de l'infirmière en santé mentale

Av. Hippocrate 91 1200 Woluwé - Saint - Lambert

Votre référence Votre lettre du 19 juin 2015

Dossier traité par Sonja VERTRIEST

Notre référence

MDB/2015/PF/BW/SV/514.722

Contact via

Info.maggiedeblock@minsoc.fed.be

Annexe(s)

Date

0 1 SEP. 2015 Bruxelles,

Concerne: Prime fédérale d'attractivité aux infirmiers détenteurs d'un titre ou d'une qualification particulière d'infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie

Mesdames, Messieurs,

J'accuse bonne réception de votre lettre qui a retenu toute mon attention.

Les exemples que vous indiquez montrent que la réglementation doit être revue. Je vous informe que la problématique du droit à la prime pour le personnel infirmier titré ou qualifié en santé mentale et psychiatrie est actuellement à l'étude.

Cependant je tiendrai compte de vos préoccupations dans la suite de la révision de la loi relative aux professions de soins et le plan d'attractivité pour la profession infirmière.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Maggie De Block

Cellule strategique de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Finance Tower / Bd du Jardin Botanique 50 boite 175 / B-1000 Bruxelles / Belgique



